



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

VOL. 37, ÉDITION MENSUELLE N° 07
27 juillet, 2012

Numéro de publication 40063779



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité..... 1 à 11
Partie 2	Corrections aux cartes 12 à 17
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime..... 18 à 25
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques 26 à 31
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume 32 à 37

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. **En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

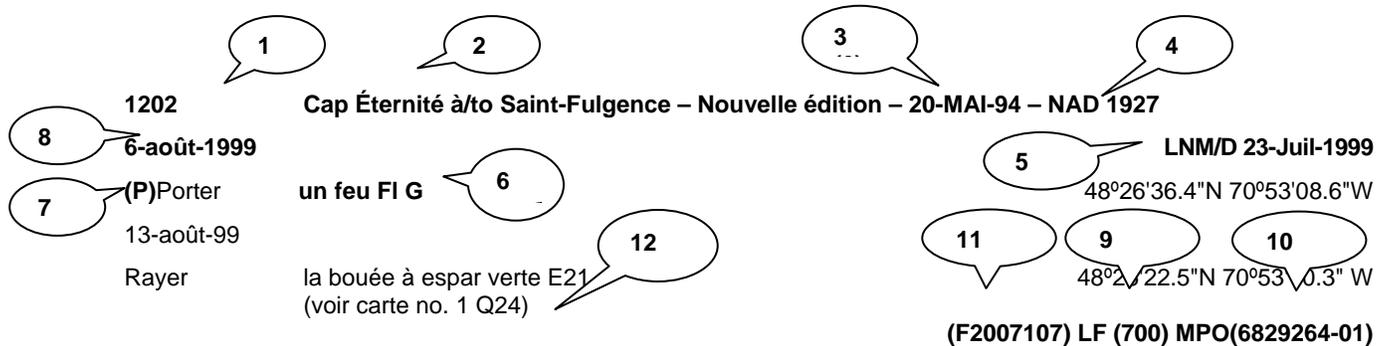
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

**Avis aux Navigateurs - Édition mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Montréal
101, boulevard Roland Therrien, 5e étage
LONGUEUIL, QC
J4H 4B9
Téléphone: (450) 928-6174
Facsimilé: (450) 928-4547

Opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: www.marinfo.gc.ca

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Services de communications et trafic maritimes
Bureau des Avis à la navigation série « C »
401 rue King Ouest,
PRESCOTT, ON K0E 1T0
Téléphone: 613 925 0666 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: 613 925 4519
Courrier électronique : NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* **Services disponibles en français et en anglais.**

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.	2
*713 CANSO HARBOUR NOVA SCOTIA - MODIFICATIONS AUX AIDES À LA NAVIGATION.	10
*715 CAPE TORMENTINE À/TO WEST POINT – FEU À SECTEUR SUPPRIMÉ.	10
*714 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR – BOUÉE ENLEVÉE.	10
*712(P) ENTRÉE À/ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.	10
*708 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).	8
*718(P) GULL HARBOUR TO/À RIVERTON - BOUÉES À ESPAR À ÊTRE ENLEVÉES.	11
*716 PLANS, BAIE DES CHALEURS/CHALEUR BAY (CÔTE NORD/NORTH SHORE) - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.	10
*706 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 2012- MODIFICATION À L'AVIS 28D - RECHERCHE ET SAUVETAGE DANS LES SECTEURS RELEVANT DU CANADA.	4
*721 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2012.	18
*707 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE LA PUBLICATION SUR LA NAVIGATION DANS LES GLACES EN EAUX CANADIENNES 2012.	8
*711(P) PUGWASH HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.	9
*717(P) RED DEER POINT TO/À NORTH MANITOU ISLAND – FEUX D'ALIGNEMENT ET BOUÉES À ESPAR À ÊTRE SUPPRIMÉS.	10
*702 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	3

*704	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - BAIE DE FUNDY/GOLFE DU MAINE.....	3
*703	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - DIXON ENTRANCE.....	3
*701	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES.....	2
*705	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – SKIDEGATE CHANNEL TO/À TIAN ROCK - FEUILLE 1 - RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA CARTE 3869.	4
*710	TRANSPORT CANADA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES – ÉDITION SPÉCIALE.	9
*709	TRANSPORT CANADA - SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIME - INSPECTIONS DE RADIO DE NAVIRE.....	9

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1226	12	4954	2		
1312	12	6249	11		
1313	12	6272	10, 11		
1314	12				
1316	2				
4003	12, 13				
4011	13				
4012	14				
4023	14				
4115	2				
4209	2				
4233	14				
4281	10, 14, 15				
4307	15				
4313	10				
4328	15				
4340	15, 16				
4485	16				
4486	16				
4498	17				
4862	17				
4905	10, 17				
4911	10				
L/C4913	17				
4921	2, 10				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION -
SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

*701

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles Édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1316	Port de Québec	1: 15000	04-Juin-2012	CAT1	\$20.00
4115	Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River	1: 50000	29-Juin-2012	CAT1	\$20.00
4209	Lockeport Harbour and/et Shelburne Harbour	1: 20000	04-Juin-2012	CAT1	\$20.00
4921	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore)	Carte à plusieurs échelles	28-Juin-2012	CAT1	\$20.00
4954	Chenal du Havre de la Grande Entrée	1: 15000	18-Juin-2012	CAT1	\$20.00

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

*702 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA473381	Arctic Bay
CA573409	Trenton
CA573410	Belleville Harbour
CA470072	Approaches to/Approches à Vancouver Harbour
CA373071	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island
CA373295	Big Bay to Murray Canal
CA479006	Baie des Sept-Îles
CA479020	Québec à/to Donnacona
CA579059	Black Cape
CA579060	Carleton
CA579061	Bonaventure
CA579062	L'Anse-à-Beaufils
CA579063	Mal-Bay
CA579064	Sainte-Thérèse-de-Gaspé
CA579065	Grande-Rivière
CA579067	Newport Point
CA579069	Port-Daniel
CA579224	Mouillage St-Nicolas

*703 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - DIXON ENTRANCE.

En vue de se conformer aux pratiques internationales en la matière, le Canada et les États-Unis d'Amérique ont convenu d'éliminer les couvertures cartographiques chevauchantes des cartes électroniques de navigation (CÉN). La nouvelle zone à faire l'objet de cette mesure est celle de Dixon Entrance. Ce nouveau dispositif de couverture de CÉN amènera chaque pays à apporter des modifications à ses zones respectives couvertes, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule carte marine couvrant une région donnée et à une échelle donnée. Pour afficher ces nouvelles limites, voir **Messages importants** : Élimination du chevauchement Canada - É.-U. au <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp> et sélectionnez Pacifique – Dixon Entrance. Ces modifications entreront en vigueur le 26 juillet 2012, à 0000, Temps universel coordonné (TUC).

*704 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - BAIE DE FUNDY/GOLFE DU MAINE.

En vue de se conformer aux pratiques internationales en la matière, le Canada et les États-Unis d'Amérique ont convenu d'éliminer les couvertures cartographiques chevauchantes des cartes électroniques de navigation (CÉN). La nouvelle zone à faire l'objet de cette mesure est celle de la Baie de Fundy/Golfe du Maine. Ce nouveau dispositif de couverture de CÉN amènera chaque pays à apporter des modifications à ses zones respectives couvertes, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule carte marine couvrant une région donnée et à une échelle donnée. Pour afficher ces nouvelles limites, voir **Messages importants** : Élimination du chevauchement Canada - É.-U. au <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp> et sélectionnez Atlantique.

Ces modifications entreront en vigueur le 26 juillet 2012, à 0000, Temps universel coordonné (TUC).

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***705 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – SKIDEGATE CHANNEL TO/À TIAN ROCK - FEUILLE 1 - RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA CARTE 3869.**

Les copies de la Carte 3869 (**Skidegate Channel to/à Tian Rock - Feuille 1 - Nouvelle Édition - 28-NOV-1986**) achetées après le 15 Juillet 2010, pourraient ne pas avoir l'avis aux navigateurs émis le 16 Juillet 2010.

16-JUIL-2010 ou 2010-07-16LNM/D 02-DEC-2005 ou 2005-12-02	
Porter	une profondeur de 8 brasses
	(Voir la Carte n° 1, I10)
	53°11'39.0"N 132°39'07.0"W

***706 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 2012- MODIFICATION À L'AVIS 28D - RECHERCHE ET SAUVETAGE DANS LES SECTEURS RELEVANT DU CANADA.**

AVIS 28D

D28 - Page 3 de 10

MODIFIER

11 Centre d'information canadien du JRCC/MRSC

JRCC Victoria	1-800-567-5111 (Région du Pacifique seulement) 1(250) 363-2333 1(250) 363-2944 (fax) 431699932/33 (télex - INMARSAT B)
JRCC Trenton	1-800-267-7270 (pour les provinces au centre du Canada) 1(613) 965-3870 1(613) 965-7190 (fax) 066-2282 (télex) 431699928/29 (télex - INMARSAT B)
MRSC Québec	1-800-463-4393 (Région du Québec seulement) 1(418) 648-3599 1(418) 648-3614 (fax)
JRCC Halifax	1-800-565-1582 (Région des Maritimes) 1(902) 427-8200 1(902) 427-2114 (fax) 584331699943 (télex - INMARSAT B pour la région de l'Atlantique Ouest)
MRSC St.John's	1-800-563-2444 (Région de Terre-Neuve et Labrador seulement) 1(709) 772-5151 1(709) 772-2597(fax) 581331600065 (télex - INMARSAT B pour la région de l'Atlantique Est) 584331699943 (télex - INMARSAT B pour la région de l'Atlantique Ouest)

POUR LIRE

11 Centre d'information canadien des Centres Conjoint de Coordinations de Sauvetage (JRCC) / Centres Secondaires de Sauvetage Maritime (MRSC)

JRCC Victoria	1-800-567-5111 (Colombie-Britannique et Yukon) +1 250-413-8933 (Satellite, Local, ou hors zone) # 727 (Cellular) jrcvictoria@sarnet.dnd.ca (Courriel)
---------------	--

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

JRCC Trenton	1-800-267-7270 (Centre du Canada, Nord du Québec, TNW & Nunavut) +1 613-965-3870 (Satellite, Local, ou hors zone) 613-965-7190 (fax) jrcctrenton@sarnet.dnd.ca (Courriel)
MRSC Québec	1-800-463-4393 (Région du Québec) +1 418-648-3599 (Satellite, Local, ou hors zone) 418-648-3614 (fax) mrscqbc@dfo-mpo.gc.ca (Courriel)
JRCC Halifax	1-800-565-1582 (Région des Maritimes) 1-800-563-2444 (Région de Terre-Neuve & Labrador) +1-902-427-8200 (Satellite, Local, ou hors zone) 902-427-2114 (fax) jrcchalifax@sarnet.dnd.ca (Courriel)

AVIS 28D

D28 - Page 4 de 10

MODIFIER

16 Stations SAR basées sur la côte:

Des embarcations SAR spécialisées sont basées de façon saisonnière aux endroits suivants: Cap aux Meules (Îles de la Madeleine), Rivière au Renard, Havre Saint-Pierre, Tadoussac et Québec pour la partie Fleuve Saint-Laurent. Dans la partie Grands Lacs, on retrouve le même genre d'embarcation à Kingston, Cobourg, Port Weller, Port Dover, Amhersburg, Goderich, Tobermory, Meaford et Thunder Bay.

POUR LIRE

16 Stations SAR basées sur la côte:

Des embarcations SAR spécialisées sont basées de façon saisonnière aux endroits suivants: Cap aux Meules (Îles de la Madeleine), Rivière au Renard, Havre Saint-Pierre, Tadoussac, Kegashka et Québec pour la partie Fleuve Saint-Laurent. Dans la partie Grands Lacs, on retrouve le même genre d'embarcation à Kingston, Cobourg, Port Weller, Port Dover, Amhersburg, Goderich, Tobermory, Meaford et Thunder Bay.

AVIS 28D

D28 - Page 4 de 10

MODIFIER

Feu bleu clignotant

20a) La règle 45 du *Règlement pour prévenir les abordages en mer* identifie l'utilisation d'un feu bleu clignotant sur les navires de l'État et tout autre navire appartenant ou exploité par la police fédérale, provinciale ou municipale pour indiquer que le navire est employé à:

- i) porter secours à un navire ou à une autre embarcation, à un aéronef ou à une personne menacée d'un danger sérieux et imminent et qui a besoin d'aide immédiatement; ou

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

- ii) appliquer la loi dans le cas d'un navire appartenant ou exploité par la police fédérale, provinciale ou municipale. Ce feu devrait être installé sur le plus grand nombre possible de navires de l'État, notamment sur les navires qui, selon toute probabilité, pourraient être appelés à effectuer des missions de recherche et sauvetage ou à appliquer la loi. Le feu bleu clignotant n'attribue aucun privilège au navire en vertu des *Règles de barre et de route du Règlement pour prévenir les abordages*. Cependant, ce feu identifie un navire impliqué dans des activités de recherche et sauvetage ou policières et les navires devraient en tenir compte.
- b) L'usage, le caractère et la définition du feu sont définis dans les règles 21, 22, 45 et dans l'Appendice 1, lesquels renferment les dispositions canadiennes du *Règlement international de 1972 pour prévenir les abordages en mer*.

POUR LIRE

Feux bleus à éclat

20a) La règle 45 des *Règlement sur les abordages* identifie l'utilisation d'un feu bleu clignotant sur tout navire d'État ou tout navire qui appartient à un corps policier portuaire, fluvial, de comté ou municipal ou qui est exploité par lui, peut montrer comme signal d'identification un feu bleu à éclats lorsque, selon le cas :

- (i) il prête assistance dans n'importe quelles eaux à un bâtiment ou autre embarcation, à un aéronef ou à une personne qui sont menacés d'un danger grave et imminent et qui ont besoin d'un secours immédiat,
- (ii) il sert à l'application des lois dans les eaux canadiennes.
Tout bâtiment exploité par la Garde côtière auxiliaire canadienne peut montrer comme signal d'identification un feu bleu à éclats lorsqu'il participe, à la demande de la Garde côtière canadienne, à des opérations de recherche et de sauvetage.

Les bâtiments visés aux alinéas a) et b) qui montrent comme signal d'identification un feu bleu à éclats ne sont pas dispensés de l'obligation de se conformer aux règles de barre et de route énoncées à la partie B.

Appliquer la loi dans le cas d'un navire appartenant ou exploité par la police fédérale, provinciale ou municipale. Ce feu devrait être installé sur le plus grand nombre possible de navires de l'État, notamment sur les navires qui, selon toute probabilité, pourraient être appelés à effectuer des missions de recherche et sauvetage ou à appliquer la loi. Le feu bleu clignotant n'attribue aucun privilège au navire en vertu des *Règles de barre et de route du Règlement pour prévenir les abordages*. Cependant, ce feu identifie un navire impliqué dans des activités de recherche et sauvetage ou policières et les navires devraient en tenir compte.

- b) L'usage, le caractère et la définition du feu sont définis dans les règles 21, 22, 45 et dans l'Appendice 1, lesquels renferment les dispositions canadiennes du *Règlement international de 1972 pour prévenir les abordages en mer*.

AVIS 28D

D28 - Page 5 de 10

MODIFIER

Garde côtière auxiliaire canadienne

21 La Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) est un organisme qui regroupe environ 5000 volontaires exploitant plus de 1500 unités et dont le rôle consiste à prêter main forte à la Garde côtière canadienne dans le cadre de missions de recherche et sauvetage maritimes. Des unités de la GCAC sont basées sur les côtes Est et Ouest, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les Grands lacs, le lac Winnipeg, le Grand Lac des Esclaves et sur le fleuve Mackenzie

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

POUR LIRE

Garde côtière auxiliaire canadienne

- 21** La Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) est un organisme qui regroupe environ 5000 volontaires exploitant plus de 1500 unités et dont le rôle consiste à prêter main forte à la Garde côtière canadienne dans le cadre de missions de recherche et sauvetage maritimes. Des unités de la GCAC sont basées sur les côtes Est et Ouest, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les Grands lacs, le lac Winnipeg, le Grand Lac des Esclaves, Nunavut et sur le fleuve Mackenzie

AVIS 28D

D28 - Page 7 de 10

RAYER

Annexe A3 – Régions de recherche et sauvetage – Carte Figure A.1

Remplacer par la nouvelle carte ci-dessous.

Format PDF - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec1-july2012f.pdf> ou JPG format - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec1-july2012f.jpg>

AVIS 28D

D28 - Page 10 de 10

RAYER

La Figure A.3 – Sous-région de SAR –MRSC St. John's

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***707**

PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DE LA PUBLICATION SUR LA NAVIGATION DANS LES GLACES EN EAUX CANADIENNES 2012.

La Garde côtière canadienne, en collaboration avec Transports Canada, le Service canadien des glaces et le Service hydrographique du Canada, complète présentement la révision de la publication nautique *Navigation dans les glaces en eaux canadiennes*. Le *Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques* exige que cette publication soit à bord d'un navire si celui-ci effectue un voyage pendant lequel il risque de rencontrer des glaces. La dernière mise à jour remonte en 1999. La nouvelle version sera disponible en août 2012 et pourra être consultée et téléchargée gratuitement à partir du site Internet de la Garde côtière canadienne. Il importe de noter que la version papier de cette publication ne sera plus disponible à compter d'août 2012.

***708**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).

**EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 JUIN, 2012
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1434	03 AOÛT(P)/01
2218	28 AVR(P)/00
2241	28 AVR(P)/00
2250	361(P)/97
2283	31 MARS(P)/00, 1207(P)/06
2305	1204(P)/08
L/C3000	2346(P)/99, 28 AVR(P)/00, 03 NOV(P)/00
3053	19 JANV(P)/01
3891	24 AOÛT(P)/01
3938	508(P)/12
4000	26 NOV (P)/10
4001	26 NOV (P)/10
4003	26 NOV (P)/10
4006	26 NOV (P)/10
L/C4049	25 NOV (T)/11
4099	26 NOV(P)/10
4233	210(P)/12
4237	26 SEPT(T)/08
4266	608(P)/12, 609(P)/12
4281	1109(P)/11, 1111(P)/11
4306	611(P)/12
4307	1209(P)/10, 417(P)/12
4313	507(P)/12
L/C4320	26 SEPT(T)/08
4367	415(P)/12, 416(P)/12
4385	26 SEPT(T)/08
4406	305(P)/12, 306(P)/12
4425	414(P)/12
4498	413(P)/12
4659	22 AOÛT(P)/08
4905	917(P)/11, 211(P)/12
4909	613(P)/12
L/C4913	614(P)/12
4921	309(P)/12
5449	808(P)/04
5707	807(P)/04
6241	108(P)/10
6267	112(P)/06
7010	153(T)/99
LC7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

7736	214(P)/12
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8007	26 NOV (P)/10
8012	25 NOV (T)/11

***709 TRANSPORT CANADA - SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIME - INSPECTIONS DE RADIO DE NAVIRE.**

Inspections de radio de navire:

Nous informons les propriétaires et les capitaines de bâtiments canadiens que Transports Canada a délégué le pouvoir de délivrer des certificats d'inspection de radio aux organismes reconnus dans le cadre du Programme de délégation des inspections obligatoires (PDIO). On encourage les bâtiments inscrits au PDIO, ainsi que les bâtiments classés, à communiquer avec un organisme reconnu pour leur inspection de radio exigée par la réglementation en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*. À l'heure actuelle, les organismes reconnus sont les suivants : American Bureau of Shipping, Bureau Veritas, Det Norske Veritas, Germanischer Lloyd et Lloyd's Register. Ceux-ci s'ajoutent à la Garde côtière canadienne qui détient également le pouvoir délégué rattaché à cette fonction.

***710 TRANSPORT CANADA BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES – ÉDITION SPÉCIALE.**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

Titre : ÉDITION SPÉCIALE – Bulletins 07/2010 à 06/2011 – Inscrivez-vous au Service d'avis du bulletin électronique

Numéro : Bulletin N° 02/2012

Date : 2012-06-12

Lien : <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2012-02-fra.htm>

AVIS : BSN 02/2011 – «Porter est utiliser des dispositifs de flottaison..» sera bientôt amendé afin d'inclure les commentaires reçus jusqu'à la réunion du CCMC national du printemps 2012.

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais)

***711(P) PUGWASH HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence: Carte 4498

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu Pugwash (LF 926) (45°52' 15.8"N 63° 40' 43"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire

Aides à la navigation,

Garde côtière canadienne,

B.P. 1000,

Dartmouth, NS, B2Y 3Z8,

Courriel : Sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (902)426-3151

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2012-137)

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***712(P) ENTRÉE À/ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence: Carte 4911

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivante:

Le feu antérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176) (45°52' 15.8"N 63° 40' 43"W)

Le feu postérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176.1) (243°41' 331.8m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire

Aides à la navigation,

Garde côtière canadienne,

B.P. 1000,

Dartmouth, NS, B2Y 3Z8,

Courriel : Sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (902)426-3151

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2012-141, 142)

***713 CANSO HARBOUR NOVA SCOTIA - MODIFICATIONS AUX AIDES À LA NAVIGATION.**

Référence: Avis 1111(P)/2011 (Carte 4281).

Les paragraphes 3 et 7 sont annulés.

(G2012-036, 037)

***714 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND/ET MISCOU HARBOUR – BOUÉE ENLEVÉE.**

Référence: Notice 507(P)/2012 est annulé (Carte 4313). Devrait lire Carte 4913

(G2012-118)

***715 CAPE TORMENTINE À/TO WEST POINT – FEU À SECTEUR SUPPRIMÉ.**

Référence: Avis 211(P)/2012 est annulé (Carte 4905)

(G2012-108)

***716 PLANS, BAIE DES CHALEURS/CHALEUR BAY (CÔTE NORD/NORTH SHORE) - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.**

Référence: Avis 309(P)/2012 est annulé. (Carte 4921)

(Q2012-109)

***717(P) RED DEER POINT TO/À NORTH MANITOU ISLAND – FEUX D'ALIGNEMENT ET BOUÉES À ESPAR À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence: Carte 6272

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivante:

Le feu antérieur d'alignement Good Harbour (LF 1635.3) (42° 07' 52" N 100° 09' 16" W)

Le feu postérieur d'alignement Good Harbour (LF 1635.4) (213° 83.2 m du feu antérieur)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

La bouée à espar rouge Good Harbour KC4 (52° 08' 03" N 100° 09' 06" W)
La bouée à espar verte Good Harbour KC5 (52° 08' 00" N 100° 09' 02" W)
La bouée à espar rouge Good Harbour KC6 (52° 07' 58" N 100° 09' 10" W)
La bouée à espar verte Good Harbour KC7 (52° 07' 57" N 100° 09' 05" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Mairín Ring, Surintendante régionale
Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne,
520 Exmouth
Sarnia, Ontario N7T 8B1
Courriel : mairin.ring@dfo-mpo.gc.ca
Téléphone: 519-383-1859
Fax: 519-383-1991

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2012-003)

***718(P) GULL HARBOUR TO/À RIVERTON - BOUÉES À ESPAR À ÊTRE ENLEVÉES.**

Référence: Carte 6249

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivante:

La bouée à espar rouge Little Grindstone Harbour DJ4 (51° 15' 58" N 96° 40' 46" W)
La bouée à espar rouge Little Grindstone Harbour DJ6 (51° 15' 57" N 96° 40' 46" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Mairín Ring, Surintendante régionale
Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne,
520 Exmouth
Sarnia, Ontario N7T 8B1
Courriel : mairin.ring@dfo-mpo.gc.ca
Téléphone: 519-383-1859
Fax: 519-383-1991

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2012-004)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

1226 - Baie-Comeau - Feuille 1 - Nouvelle édition - 19-FEV-2010 - NAD 1983

06-JUIL-2012 LNM/D. 30-MARS-2012
Porter un abri à poisson 49°14'31.2"N 068°07'47.6"W
(Voir la carte n° 1, K46.1)

MPO(6408644-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579048

1226 - Quais/Wharves Cargill et Alcoa - Feuille 1 - Nouvelle édition - 19-FEV-2010 - NAD 1983

06-JUIL-2012 LNM/D. 30-MARS-2012
Porter un abri à poisson 49°14'31.2"N 068°07'47.6"W
(Voir la carte n° 1, K46.1)

MPO(6408644-01)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 08-JUIN-2007 - NAD 1983

06-JUIL-2012 LNM/D. 22-JUIN-2012
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée S121 46°05'13.5"N 073°00'07.2"W
(Voir la carte n° 1, Qg)

(Q2012083) LF(2172.5) MPO(6408626-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479129

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-FEV-2007 - NAD 1983

06-JUIL-2012 LNM/D. 25-MAI-2012
Modifier la hauteur libre de 38 mètres, pour lire 40 mètres 46°19'22.0"N 072°33'35.2"W
(Voir la carte n° 1, D20)

MPO(6408647-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479014

Modifier la hauteur libre de *26 mètres, pour lire *31 mètres 46°19'16.5"N 072°33'35.2"W
(Voir la carte n° 1, D20)

MPO(6408647-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479014

1314 - Donnacona à/to Batiscan - Nouvelle édition - 15-FEV-2008 - NAD 1983

06-JUIL-2012 LNM/D. 18-MAI-2012
Remplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée Q53 par une bouée 46°39'08.8"N 071°46'22.3"W
charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée Q53
(Voir la carte n° 1, Qg, Q23)

(Q2012073) LF(1989.6) MPO(6408610-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479017

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

13-JUIL-2012 LNM/D. 29-JUIN-2012
Porter une limite maritime en général, ne comprenant pas d'obstructions 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W
physiques permanentes 44°29'00.0"N 066°30'00.0"W
(Voir la carte n° 1,N1.2) 44°33'00.0"N 066°22'00.0"W
joignant 44°40'00.0"N 066°17'00.0"W
44°47'00.0"N 066°17'00.0"W
44°49'00.0"N 066°27'00.0"W
44°42'00.0"N 066°37'00.0"W
et 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W

MPO(6305956-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	See/Voir note CAUTION NO.2/ATTENTION n°2	44°39'00.0"N 066°28'00.0"W <i>MPO(6305956-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	
Porter	CAUTION NO.2 Right Whale Critical Habitat. From July through December, it is recommended that mariners decrease vessel speed, and proceed with extreme caution to avoid marine mammals. For further details, see Notice No. 5 in the Notices to Mariners, Annual Edition.	45°54'00.0"N 066°58'00.0"W
	ATTENTION n°2 Habitat essentiel de la baleine noire. On conseille aux navigateurs de réduire la vitesse de leur navire durant la période de juillet à décembre et d'avancer avec une grande prudence afin d'éviter les mammifères marins. Pour plus de renseignements, voir l'avis n° 5 dans l'édition annuelle des Avis aux navigateurs.	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA176140	<i>MPO(6305956-05)</i>
4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983		
13-JUIL-2012		LN/D. 25-MAI-2012
Porter	une limite maritime en général, ne comprenant pas d'obstructions physiques permanentes (Voir la carte n° 1,N1.2)	joignant 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W 44°29'00.0"N 066°30'00.0"W 44°33'00.0"N 066°22'00.0"W 44°40'00.0"N 066°17'00.0"W 44°47'00.0"N 066°17'00.0"W 44°49'00.0"N 066°27'00.0"W 44°42'00.0"N 066°37'00.0"W et 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W <i>MPO(6305956-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276206	
Porter	See/Voir note RIGHT WHALE CRITICAL HABITAT / HABITAT ESSENTIEL DE LA BALEINE NOIRE	44°38'00.0"N 066°28'00.0"W <i>MPO(6305956-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276206	
Porter	RIGHT WHALE CRITICAL HABITAT From July through December, it is recommended that mariners decrease vessel speed, and proceed with extreme caution to avoid marine mammals. For further details, see Notice No. 5 in the Notices to Mariners, Annual Edition.	44°53'00.0"N 067°27'00.0"W
	HABITAT ESSENTIEL DE LA BALEINE NOIRE On conseille aux navigateurs de réduire la vitesse de leur navire durant la période de juillet à décembre et d'avancer avec une grande prudence afin d'éviter les mammifères marins. Pour plus de renseignements, voir l'avis n° 5 dans l'édition annuelle des Avis aux navigateurs.	
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276206	<i>MPO(6305956-05)</i>

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

13-JUIL-2012

LNMD/D. 25-MAI-2012

Porter une limite maritime en général, ne comprenant pas d'obstructions physiques permanentes
(Voir la carte n° 1, N1.2)

joignant 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W
44°29'00.0"N 066°30'00.0"W
44°33'00.0"N 066°22'00.0"W
44°40'00.0"N 066°17'00.0"W
44°47'00.0"N 066°17'00.0"W
44°49'00.0"N 066°27'00.0"W
44°42'00.0"N 066°37'00.0"W
et 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W
MPO(6305956-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276800

Porter See/Voir note RIGHT WHALE CRITICAL HABITAT / HABITAT ESSENTIEL DE LA BALEINE NOIRE

44°39'00.0"N 066°28'00.0"W

MPO(6305956-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276800

Porter RIGHT WHALE CRITICAL HABITAT
From July through December, it is recommended that mariners decrease vessel speed, and proceed with extreme caution to avoid marine mammals. For further details, see Notice No. 5 in the Notices to Mariners, Annual Edition.

44°04'00.0"N 065°00'09.0"W

HABITAT ESSENTIEL DE LA BALEINE NOIRE
On conseille aux navigateurs de réduire la vitesse de leur navire durant la période de juillet à décembre et d'avancer avec une grande prudence afin d'éviter les mammifères marins. Pour plus de renseignements, voir l'avis n° 5 dans l'édition annuelle des Avis aux navigateurs.

MPO(6305956-05)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276800

4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

20-JUIL-2012

LNMD/D. 23-MARS-2012

Modifier F RWG pour lire FIG vis-à-vis le feu
(Voir la carte n° 1, P1)

46°26'25.9"N 064°06'48.4"W

(G2012108) LF(1027.3) MPO(6306066-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276286

4233 - Cape Canso to/à Country Island - Carte nouvelle - 11-JAN-1991 - NAD 1983

20-JUIL-2012

LNMD/D. 08-JUIN-2012

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée PJ9
(Voir la carte n°1, Qg)

45°19'51.7"N 060°57'35.7"W

(G2012037) MPO(6306104-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

4281 - Canso Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983

20-JUIL-2012

LNMD/D. 29-JUIN-2012

Rayer la bouée charpente de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge FI (2+1) R, marquée PCA
(Voir la carte n° 1, Qi)

45°20'19.5"N 060°59'09.8"W

(G2012036) LF(675) MPO(6306094-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576527

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée PJ9 45°19'51.7"N 060°57'35.7"W
(Voir la carte n°1, Qg)
(G2012037) MPO(6306104-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576527

4307 - Canso Harbour to/au Strait of Canso - Nouvelle édition - 04-JAN-2008 - NAD 1983

20-JUIL-2012 LNM/D. 01-JUIN-2012
Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée PJ9 45°19'51.7"N 060°57'35.7"W
(Voir la carte n°1, Qg)
(G2012037) MPO(6306104-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476277

4328 - Lunenburg Bay - Nouvelle édition - 10-JUIL-1998 - NAD 1983

20-JUIL-2012 LNM/D. 29-AVR-2011
Rayer la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée EQ57 44°17'20.6"N 064°16'28.4"W
(Voir la carte n° 1, Qg)
(F2012034) MPO(6306067-01)
Rayer la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée EQ53 44°17'24.8"N 064°16'06.6"W
(Voir la carte n° 1, Qg)
(F2012035) MPO(6306068-01)
Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée EQ54 44°17'25.6"N 064°16'08.2"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
(F2012036) MPO(6306069-01)
Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée EQ60 44°17'18.9"N 064°16'41.3"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
(F2012037) MPO(6306070-01)
Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée EQ56 44°17'24.2"N 064°16'15.2"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
(F2012038) MPO(6306071-01)
Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée EQ51 44°17'27.1"N 064°16'03.2"W
(Voir la carte n° 1, Qg)
(F2012039) MPO(6306072-01)
Porter la légende Channel Buoyed/Chenal balisé 44°17'28.0"N 064°15'52.5"W
(F2012039) MPO(6306072-02)

4340 - Grand Manan - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

13-JUIL-2012 LNM/D. 10-FEV-2012
Porter une limite maritime en général, ne comprenant pas d'obstructions physiques permanentes 44°29'00.0"N 066°34'57.1"W
(Voir la carte n° 1,N1.2) joignant 44°29'00.0"N 066°37'00.0"W
44°42'00.0"N 066°37'00.0"W
et 44°43'26.1"N 066°34'57.1"W
MPO(6305956-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376330
Porter See/Voir note RIGHT WHALE CRITICAL HABITAT / HABITAT ESSENTIEL DE LA BALEINE NOIRE 44°35'45.0"N 066°35'55.0"W
MPO(6305956-02)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

4498 - Pugwash Harbour - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

20-JUIL-2012		LNMD. 04-MAI-2012
Rayer	la profondeur de 15 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'50.8"N 063°39'51.7"W
		MPO(6306047-01)
Rayer	la profondeur de 3 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'52.5"N 063°39'45.1"W
		MPO(6306047-02)
Rayer	la profondeur de 3 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'50.6"N 063°39'44.0"W
		MPO(6306047-03)
Porter	une profondeur de 13 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'50.8"N 063°39'51.6"W
		MPO(6306047-04)
Porter	une profondeur de 9 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'52.5"N 063°39'45.4"W
		MPO(6306047-05)
Porter	une profondeur de 13 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	45°50'50.5"N 063°39'44.5"W
		MPO(6306047-06)

4862 - Carmanville to/à Bacalhoa Island and/et Fogo - Carte nouvelle - 26-DEC-2003 - NAD 1983

20-JUIL-2012		LNMD. 16-MARS-2012
Déplacer	la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée DWG5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 49°40'29.9"N 054°23'35.5"W à 49°40'32.4"N 054°23'34.4"W (N2012014) LF(344.41) MPO(6306078-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation:	CA476813, CA476814

4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983

20-JUIL-2012		LNMD. 23-MARS-2012
Modifier	F RWG pour lire FIG vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P1)	46°26'25.9"N 064°06'48.4"W
		(G2012108) LF(1027.3) MPO(6306066-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation :	CA376076

L/C4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and/et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

20-JUIL-2012		LNMD. 01-JUIN-2012
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée ED2 (Voir la carte n° 1, Qf)	47°53'36.2"N 064°34'27.4"W
		(G2012118) MPO(6306083-01)

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

***721 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2012**

Page 1-1

PRÉAVIS

AJOUTER :

→ La responsabilité de l'exploitation des installations d'émission et de réception situées à Churchill, Manitoba

Effectif le 1 juillet 2012, la responsabilité de l'exploitation des installations d'émission et de réception situées à Churchill, Manitoba a été transférée des Services de communications et de trafic maritimes de Thunder Bay aux Services de communications et de trafic maritimes d'Iqaluit.

Page 1-1

PRÉAVIS

AJOUTER :

→ Inspections de radio de navire

Nous informons les propriétaires et les capitaines de bâtiments canadiens que Transports Canada a délégué le pouvoir de délivrer des certificats d'inspection de radio aux organismes reconnus dans le cadre du Programme de délégation des inspections obligatoires (PDIO). On encourage les bâtiments inscrits au PDIO, ainsi que les bâtiments classés, à communiquer avec un organisme reconnu pour leur inspection de radio exigée par la réglementation en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*. À l'heure actuelle, les organismes reconnus sont les suivants : American Bureau of Shipping, Bureau Veritas, Det Norske Veritas, Germanischer Lloyd et Lloyd's Register. Ceux-ci s'ajoutent à la Garde côtière canadienne qui détient également le pouvoir délégué rattaché à cette fonction.

Page 1-7

SUPPRIMER :

CENTRE CONJOINT DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (JRCC) / CENTRE SECONDAIRE DE SAUVETAGE MARITIME (MRSC)				
SERVICE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR	NUMÉRO DE TÉLEX	INDICATIF DE RÉPONSE
HALIFAX, NS (JRCC)	902-427-8200 1-800-565-1582	902-427-2114	584331699943 VIA INMARSAT B AOR-W	
QUÉBEC*, QC (MRSC)	418-648-3599 1-800-463-4393	418-648-3614		
ST. JOHN'S, NL (MRSC)	709-772-5151 1-800-563-2444	→ 709-772-2597	581-331600063 (Telex- INMARSAT B pour la région de l'Atlantique Est)	MRSC SNF
TRENTON, ON (JRCC)	613-965-3870 1-800-267-7270	613-965-7190	066-2282	
GLACES				
DARTMOUTH, NS	902-426-5664	902-426-6073		
IQUALUIT, NU	867-979-5724	867-979-4264	063-15529	NORDREG CDA

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

QUÉBEC, QC	418-648-7290 418-648-2214	418-648-3614		
SARNIA, ON	519-383-1855	519-337-2498		
ST. JOHN'S, NL	709-772-2078	709-772-5369		

- service disponible en français et en anglais

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

REEMPLACER AVEC :



Centre conjoint de recherche et sauvetage (JRCC) / Centre secondaire de sauvetage maritime (MRSC)	
JRCC Halifax, NS	Téléphone : 1-800-565-1582 Région des Maritimes 1-800-563-2444 Région de Terre-Neuve et Labrador +1-902-427-8200 Satellite, Local ou hors zone Télécopieur : 902-427-2114 Courriel : jrcchalifax@sarnet.dnd.ca
MRSC Québec*, QC	Téléphone :: 1-800-463-4393 Région du Québec +1-418-648-3599 Satellite, Local ou hors zone Télécopieur : 418-648-3614 Courriel : mrscqbc@dfo-mpo.gc.ca
JRCC Trenton, ON	Téléphone: 1-800-267-7270 Centre du Canada, Nord du Québec, TNW et Nunavut +1-613-965-3870 Satellite, Local ou hors zone Télécopieur : 613-965-7190 Courriel : jrcctrenton@sarnet.dnd.ca

<i>SERVICE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLEX</i>	<i>INDICATIF DE RÉPONSE</i>
GLACES				
DARTMOUTH, NS	902-426-5664	902-426-6073		
IQALUIT, NU	867-979-5724	867-979-4264	063-15529	NORDREG CDA
QUÉBEC, QC	418-648-7290 418-648-2214	418-648-3614		
SARNIA, ON	519-383-1855	519-337-2498		
ST. JOHN'S, NL	709-772-2078	709-772-5369		

- service disponible en français et en anglais

PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

Page 2-32 (Saint John)

SUPPRIMER :

Courriel :	CCGOPS@ELSMAIL.NET
------------	--

REPLACER AVEC :

Courriel :	→ XMARMCTSSJ@dfo-mpo.gc.ca
------------	--

Page 2-41 (Sydney)

SUPPRIMER :

Courriel :	CCGOPS@ELSMAIL.NET
------------	--

REPLACER AVEC :

Courriel :	→ MCTSSYD@dfo-mpo.gc.ca
------------	--

Page 2-56

SUPPRIMER :

Charte - « Garde côtière canadienne, système des SCTM - Arctique, Région du Centre et l'Arctique »

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

REMPPLACER AVEC :

**Format PDF - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec3-july2012f.pdf> ou
JPG format - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec3-july2012f.jpg>**

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Page 3-3

SUPPRIMER :

APPLICATION AUX ZONES

- c) → à tout navire qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorque ou pousse un navire transportant un polluant ou des marchandises dangereuses tels que le prescrivent les règlements suivants;
i) *Code international des marchandises dangereuses (IMDG), et*
ii) *Règlement sur la prévention de la pollution par les navires et sur les produits chimiques dangereux.*

REEMPLACER AVEC :

- c) → à tout navire qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorque ou pousse un navire transportant un polluant ou des marchandises dangereuses tels que le prescrivent les règlements suivants;
i) *Code international des marchandises dangereuses (IMDG), et*
ii) → *Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux.*

Page 4-44

SUPPRIMER :

La distribution des Avis à la navigation écrits

Identification	Centre de diffusion des Avis	Courriel	Internet
A	Région du Centre et de l'Arctique	X	http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship
C		X	
M	Région des Maritimes	X	
N	→ Région de Terre-Neuve et Labrador	X	
Q	Région du Québec		http://www.marinfo.gc.ca/

REEMPLACER AVEC :

→ La distribution des Avis à la navigation écrits

Identification	Centre de diffusion des Avis	Courriel	Internet
A	Région du Centre et de l'Arctique	X	http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship
C		X	
M	Région des Maritimes	X	http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship
N	Région de Terre-Neuve et Labrador	X	http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship
Q	Région du Québec		http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship http://www.marinfo.gc.ca/

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Page 4-49

SUPPRIMER :

Les Forces canadiennes (FC) de concert avec la Garde côtière canadienne ont la responsabilité globale au Canada pour la coordination des activités de Recherche et Sauvetage (SAR) aéronautique et maritime fédérales, notamment en eaux canadiennes ainsi qu'en haute mer au large des côtes canadiennes. Les FC fournissent des aéronefs appropriés SAR à l'intention des incidents maritimes SAR. La Garde côtière canadienne coordonne les activités maritimes SAR en-deçà de cette zone et fournit les SAR appropriées dans les endroits stratégiques. Des Centres Conjointes de Coordination de Sauvetage (JRCC) existent à Victoria (C.B.), Trenton (Ontario) et à Halifax (N.-É.). Le service y est assuré 24 heures par jour par le personnel des Forces canadiennes et de la Garde côtière canadienne. Chaque centre est responsable d'un secteur désigné faisant l'objet de conventions internationales appelé une Région de recherche et sauvetage (RRS). De plus, des centres Secondaires de Sauvetage maritime (MRSC) dans lesquels le service est assuré par le personnel de la Garde côtière existent à Saint-Jean (T.-N.) et à Québec (Québec), afin de coordonner les missions de sauvetage en mer à l'échelle locale.

<p>JRCC TRENTON Numéro de téléphone en cas d'urgence</p>	<p>1-800-267-7270 (Centre du Canada seulement) 613-965-3870 613-965-7190 (fax) 066-2282 (téléx) 431699928 / 29 (téléx - INMARSAT C)</p>
<p>JRCC HALIFAX Numéro de téléphone en cas d'urgence Numéro de télex Inmarsat B pour la région de l'Atlantique ouest.</p>	<p>1-800-565-1582 (Région des maritimes seulement) 902-427-8200 902-427-2114(fax) 584-331699943 (téléx-INMARSAT B on AOR West) 493020114 / 15 (téléx – INMARSAT C)</p>
<p>MRSC QUÉBEC Numéro de téléphone en cas d'urgence</p>	<p>1-800-463-4393 (Région de Québec seulement) 418-648-3599 418-648-3614 (fax)</p>
<p>MRSC ST. JOHN'S Numéro de téléphone en cas d'urgence Numéro de télex</p>	<p>1-800-563-2444 (Région de TN et Labrador seulement) 709-772-5151 709-772-2597 (fax). 581-331600063 (téléx - INMARSAT B - AOR East) 431699930 / 31 (téléx – INMARSAT C) 016-4044 (téléx)</p>

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

REMPLENER AVEC :

Les Forces canadiennes (FC) de concert avec la Garde côtière canadienne ont la responsabilité globale au Canada pour la coordination des activités de Recherche et Sauvetage (SAR) aéronautique et maritime fédérales, notamment en eaux canadiennes ainsi qu'en haute mer au large des côtes canadiennes. Les FC fournissent des aéronefs appropriés SAR à l'intention des incidents maritimes SAR. La Garde côtière canadienne coordonne les activités maritimes SAR en-deçà de cette zone et fournit les SAR appropriées dans les endroits stratégiques. Des Centres Conjoints de Coordination de Sauvetage (JRCC) existent à Victoria (C.B.), Trenton (Ontario) et à Halifax (N.-É.). Le service y est assuré 24 heures par jour par le personnel des Forces canadiennes et de la Garde côtière canadienne. Chaque centre est responsable d'un secteur désigné faisant l'objet de conventions internationales appelé une Région de recherche et sauvetage (RRS). De plus, un centre Secondaire de Sauvetage maritime (MRSC) dans lequel le service est assuré par le personnel de la Garde côtière existent à Québec (Québec), afin de coordonner les missions de sauvetage en mer à l'échelle locale.



Centre conjoint de recherche et sauvetage (JRCC) / Centre secondaire de sauvetage maritime (MRSC)		
Informations de contact d'urgence		
JRCC Halifax, NS	Téléphone : 1-800-565-1582 1-800-563-2444 +1-902-427-8200 Télécopieur : 902-427-2114 Courriel : jrcchalifax@sarnet.dnd.ca	Région des Maritimes Région de Terre-Neuve et Labrador Satellite, Local ou hors zone
MRSC Québec, QC	Téléphone :: 1-800-463-4393 +1-418-648-3599 Télécopieur : 418-648-3614 Courriel : mrscqbc@dfo-mpo.gc.ca	Région du Québec Satellite, Local ou hors zone
JRCC Trenton, ON	Téléphone: 1-800-267-7270 +1-613-965-3870 Télécopieur : 613-965-7190 Courriel : jrcctrenton@sarnet.dnd.ca	Centre du Canada, Nord du Québec, TNW et Nunavut Satellite, Local ou hors zone

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 1 — Paragraphe 272

Supprimer : « 45 m (148 pi), ... 18 m (60 pi). »

Remplacer par : 55 m (180 pi), offre des profondeurs variant entre 3,3 et 4,8 m (11 et 16 pi) le long de la face du large du tableau qui mesure 39 m (128 pi). La face intérieure du tableau, d'une longueur de 38 m (125 pi), offre une profondeur de 4,5 m (15 pi).

(N2012-05.9)

Chapitre 2 — Paragraphe 148, avant « en forme de T, » et après « 0,2 mille au NE du quai » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5, 2010)

Supprimer : public

(N2012-06.0)

Chapitre 2 — Paragraphe 148, dernière ligne – après « en forme de T. » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/2010)

Ajouter : Un ponton est mouillé au large de l'extrémité Sud du quai public en forme de T. Le ponton, qui est attenant aux installations de recherche, de développement et de formation, est exploité par la *Marine Institute* de la *Memorial University of Newfoundland*. Les navigateurs doivent être prudents lorsqu'ils naviguent dans South Arm et Holyrood Bay car ces zones sont fréquentées par des embarcations et divers types de véhicules submersibles et partiellement submersibles.

(N2012-06.1)

Chapitre 2 — Attenant au paragraphe 148, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(N2012-06.2)

Chapitre 2 — Paragraphe 149

Supprimer : public

(N2012-06.3)

ATL 105 — Cape Canso à Cape Sable (y compris île de Sable), première édition, 2001 —

Chapitre 5 — Paragraphe 145, avant « **Head**, 4.6 m de haut, »

Supprimer : **Daniels**

Remplacer par : **Daniel**

(A2012-005.45)

Chapitre 5 — Paragraphe 145, après « 1,2 mille au SSE de »

Supprimer : Daniels

Remplacer par : Daniel

(A2012-005.46)

Chapitre 5 — Paragraphe 145, après « 0,8 mille à l'ESE de »

Supprimer : Daniels

Remplacer par : Daniel

(A2012-005.47)

Chapitre 5 — Paragraphe 145, après « 0,9 mille à l'Est de »

Supprimer : Daniels

Remplacer par : Daniel

(A2012-005.48)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 5 — Paragraphe 146
Supprimer : Daniels
Remplacer par : Daniel

(A2012-005.49)

INDEX — Après « Danbury Island, 28 »
Supprimer : Daniels Head, 96
Remplacer par : Daniel Head, 96

(A2012-005.50)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 38 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2012)
Annuler le diagramme **GRANDE-ENTRÉE** et le remplacer par le nouveau diagramme **GRANDE-ENTRÉE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
Diagramme **GRANDE-ENTRÉE** – **Format PDF** - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl108-july2012f.pdf> ou
JPG format - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl108-july2012f.jpg>

(Q2012-028.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 54
Supprimer : 3 m
Remplacer par : 2,9 m

(Q2012-019.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 54
Supprimer : 12 m
Remplacer par : 10 m

(Q2012-019.2)

ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Paragraphe 150
Supprimer : (2004) de 5,7 m (19 pi)
Remplacer par : (2010) de 5,9 m (19 pi)

(Q2012-030.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 151
Supprimer : On retrouve une **rampe de mise à l'eau** à l'Est du quai public.
Remplacer par : On retrouve une **rampe de mise à l'eau** au NNE du quai public, ainsi que plusieurs pontons qui sont à l'WNW du feu postérieur (1554).

(Q2012-030.2)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 151
Annuler le diagramme **TÊTE-À-LA-BALEINE** et le remplacer par le nouveau diagramme **TÊTE-À-LA-BALEINE** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.
Diagramme **TÊTE-À-LA-BALEINE** – **Format PDF** - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl109-july2012f.pdf>
ou **JPG format** - <http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl109-july2012f.jpg>

(Q2012-030.3)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Paragraphe 12, après « • à la baie Washicoutai (50°13'N, 60°52'W, carte 4452); »
Insérer : • à la baie de Kegaska (50°11'N, 61°16'W, carte 4452);

(Q2012-016.1)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 1 — Après le paragraphe 55

Insérer : 55.1 Un **mouillage** avec un **cercle d'évitage** d'un rayon de 75 m est situé à 0,4 mille au NW de l'île Noire, par fond de vase de 5,6 m. Ce mouillage est cependant exposé aux vents des secteurs Est à Sud qui soulèvent la mer rendant le poste inefficace.

(Q2012-016.2)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 55.1, ajouter le pictogramme de mouillage.

(Q2012-016.3)

Chapitre 3 — Aux environs du paragraphe 152, **Tableau 3.4 Quais du port de Matane**
Porter les corrections suivantes dans les colonnes « **Profondeur** » et « **Remarques** ».

Poste	Profondeur mètres	Remarques
Quai public 1	9,6	Aire d'entreposage : 12 400 m ² ; hangar Oléoduc; prise d'eau; électricité

(Q2012-007.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 1 — Paragraphe 156 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2011)

Supprimer : de 38 m ou de *26 m

Remplacer par : de 40 m ou de *31 m

(Q2012-032.1)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 90, **Tableau 2.2 Quais du port de Sorel** (ré : corrections émises dans les Éditions mensuelles n° 12/2009 et n° 3/2010)

Porter la correction suivante dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur mètres
Quai n° 1 14	8,0
Rivière Richelieu 19 N	11,0

(Q2012-024.1)

(Q2012-024.2)

ANNEXE — Supprimer le **Tableau Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule** (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2012) et le remplacer par le nouveau **Tableau Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule** qui est annexée dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

Tableau Récapitulatif des obstacles aériens pour ce fascicule – Format PDF -
<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl112-july2012f.pdf> ou **JPG format -**
<http://www.notmar.gc.ca/fra/services/notmar/sec4-atl112-july2012f.jpg>

(Q2012-032.2)

CEN 300 — Renseignements généraux, Grands Lacs, première édition, 1996 —

INDEX — Après « Déclinaison magnétique, 8 »

Supprimer : Dératisation, 51

(C2012-061.01)

INDEX — Après « Bouées de contrôle, 13 »

Insérer : Bouées de danger isolé, 10

(C2012-061.02)

INDEX — Après « Consultation médicale par radio, 18 »

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Insérer : Contrôle sanitaire de navire, 51 (C2012-061.03)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Chapitre 4 — Paragraphe 253, après « 6,4 m (21 pi), »
Supprimer : était dans un état de délabrement en 1991 et (C2012-060.01)

Chapitre 4 — Paragraphe 254
Supprimer : Le **quai**
Remplacer par : L'ancien **quai** (C2012-060.02)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 255. (C2012-060.03)

Chapitre 4 — Paragraphe 256, après « 36 m (118 pi) à l'Est »
Supprimer : du coin intérieur du quai de l'élévateur du CN
Remplacer par : de l'extrémité Nord du quai (C2012-060.04)

Chapitre 4 — Après le paragraphe 257
Insérer : ^{257.1} *Wye Heritage Marina* est un dépositaire de **cartes marines** et de publications nautiques autorisé du Service hydrographique du Canada. (C2012-060.05)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 269
Remplacer par : ²⁶⁹ Le **château d'eau** blanc à Port McNicoll constitue un bon amer. (C2012-060.06)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 273. (C2012-060.07)

Chapitre 4 — Paragraphe 281
Supprimer : Le **quai**
Remplacer par : L'ancien **quai** (C2012-060.08)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 282. (C2012-060.09)

Chapitre 4 — Paragraphe 288, dernière ligne
Ajouter : *Queen's Cove Marina* est un dépositaire de **cartes marines** et de publications nautiques autorisé du Service hydrographique du Canada. (C2012-060.10)

Chapitre 5 — Avant le paragraphe 6
Insérer : *Cartes 2202-3, 2242* (C2012-062.01)

Chapitre 5 — Paragraphe 9, après « N'émergeant que de »
Supprimer : 5 pieds (1,5 m)
Remplacer par : 3 pieds (1 m) (C2012-062.02)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre 5 — Paragraphe 35, après « Une roche à fleur d'eau »
Insérer : , jalonnée par une **bouée** de tribord,
(C2012-062.03)
- Chapitre 5 — Supprimer le paragraphe 53.
(C2012-062.04)
- Chapitre 5 — Paragraphe 166, après « destinés à la »
Supprimer : *réserve indienne de Parry Island*
Remplacer par : *Première nation Wasauksing*
(C2012-062.05)
- Chapitre 5 — Paragraphe 180, après « fait partie de la »
Supprimer : *réserve indienne de Parry Island*
Remplacer par : *Première nation Wasauksing*
(C2012-062.06)
- Chapitre 5 — Paragraphe 262, après « autrefois au peuple »
Supprimer : indien
Remplacer par : autochtone
(C2012-062.08)
- Chapitre 6 — Paragraphe 67, dernière ligne
Ajouter : *Wright's Marina* est un dépositaire de **cartes marines** et de publications nautiques autorisé du Service hydrographique du Canada.
(C2012-063.01)
- Chapitre 6 — Paragraphe 84, dernière ligne
Ajouter : *St. Amant's Waterfront Inn & Marina* est un dépositaire de **cartes marines** et de publications nautiques autorisé du Service hydrographique du Canada.
(C2012-063.02)
- Chapitre 6 — Paragraphe 86, après « se déverse dans **Wahwashkesh Lake** »
Insérer : (*carte 6026*)
(C2012-063.03)
- Chapitre 7 — Avant le paragraphe 65, haut de la colonne de gauche
Supprimer : *Carte 2202-1*
- Chapitre 7 — Avant le paragraphe 65
Insérer : *Cartes 2201-1, 2241*
(C2012-063.04)
- Chapitre 7 — Paragraphe 96, dernière ligne
Ajouter : *Picnic Island Resort* et *Paragon Marina* sont des dépositaires de **cartes marines** et de publications nautiques autorisés du Service hydrographique du Canada.
(C2012-063.05)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 7 — Paragraphe 108, dernière ligne

Ajouter : *Honey Harbour Boat Club's Marina* est un
dépositaire de **cartes marines** et de publications
nautiques autorisé du Service hydrographique du
Canada.

(C2012-063.06)

Chapitre 7 — Paragraphe 283, après « de la réserve »

Insérer : *de la Première nation*

(C2012-063.07)

Chapitre 7 — Paragraphe 285, après « Les autochtones de la »

Supprimer : *réserve*

Remplacer par : *Première nation*

(C2012-063.08)

Chapitre 7 — Paragraphe 334, dernière ligne

Ajouter : *Moose Deer Point Marina* est un dépositaire de
cartes marines et de publications nautiques
autorisé du Service hydrographique du Canada.

(C2012-063.10)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 6 — Paragraphe 6, après « petite île située à l'Ouest de l'île »

Supprimer : Fraser

Remplacer par : Marcotte

(C2012-059.01)

Chapitre 7 — Paragraphe 139, après « *Temisca Silice Inc.*, à »

Supprimer : 0,4 M

Remplacer par : 0,36 M

(C2012-059.02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

145.83	Tooth Rock - Bouée lumineuse QE4						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4824 Éd. 07/12(N12-018)
145.83	Lapoile North Shore - Bouée lumineuse QE4	47 41 01.4 58 23 23	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "QE4".	À longueur d'année. Carte:4824 Éd. 07/12(N12-018)
340.1	League Rock - Bouée lumineuse Est DLR1	49 34 33.7 55 30 03.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DLR1".	Saisonnier. Carte:4592 Éd. 07/12(N12-015)
340.3	League Rock - Bouée lumineuse Ouest DLR3	49 34 18.6 55 31 00.9	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DLR3".	Saisonnier. Carte:4592 Éd. 07/12(N12-017)
344.41	Skinnners Rock - Bouée lumineuse DWG5	Change Islands. 49 40 32.4 54 23 34.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DWG5".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 07/12(N12-014)

ATLANTIQUE

675	Canso Harbour, brise-lames - Bouée lumineuse de bifurcation PCA						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4281 Éd. 07/12 (G12-036)
677 H3464.5	Starling Rock	Sur un caisson. 45 20 23.6 60 59 04.6	Q G	1s	6.3	4	Tour cylindrique blanche, bande horizontale verte, 3 marques de jour carrées vertes et blanches faisant face au S., W. et N., carrée noir au centre. 3.6	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4281 Éd. 07/12 (G12-105)
679.5 H3468	Harbour Shoal	Sur un caisson. 45 20 20.4 60 59 38.6	Fl G	4s	6.4	5	Tour cylindrique blanche, bande horizontale verte, 3 marques de jour carrées vertes et blanches faisant face à l'E., W. et N., carrée noir au centre. 3.6	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4281 Éd. 07/12 (G12-104)
680.5	Piscatiqui Island - Bouée lumineuse PC5	NW. de l'île. 45 20 53.8 60 59 27.8	Fl G	4s	Espar verte, marquée "PC5".	À longueur d'année. Carte:4281 Éd. 07/12 (G12-114)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

688.1	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C17	45 32 39.3 61 18 27.6	Fl G	4s	Verte, marquée "C17".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-123)
688.2	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C18	45 33 29.3 61 19 17.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "C18".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-124)
688.5	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C21	45 34 58.8 61 22 01.6	Fl G	4s	Verte, marquée "C21".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-125)
695	Point Tupper - Bouée lumineuse C26	45 36 20.8 61 22 33.1	Fl R	4s	Rouge, marquée "C26".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-126)
696.5	Premier Shoal - Bouée lumineuse CL4	45 36 47.3 61 22 10.6	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "CL4".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-128)
699	Dixon Rock - Bouée lumineuse C28	45 38 31.3 61 24 11.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "C28".	À longueur d'année. Carte:4306 Éd. 07/12 (G12-127)
1027.3	Egmont Bay, quai - Feu à secteurs						Rayer du Livre. Carte:4905 Éd. 07/12 (G12-108)
1027.31	Abrams Village, quai	46 26 25.9 64 06 48.4	Fl G	4s	2 Mât de révérence, marque de jour carrée verte et blanche.	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4905 Edn 07/12 (G12-112)
1071.89	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS12	46 39 05.2 63 52 07.8	Fl R	4s	Rouge, marquée "JS12".	La bouée est déplacée pour convenir aux conditions changeantes du chenal. Saisonnier. Carte:4491 Éd. 07/12 (G12-130)
1248.12	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ5	47 42 41.2 64 39 59.5	Fl G	4s	Espar verte, marquée "TJ5".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-129)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1248.13	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ6	47 42 43 64 39 59.3	FI R	4s	Rouge, marquée "TJ6".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-131)
1248.14	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ7/3	47 42 48.4 64 40 09.1	FI G	4s	Espar verte, marquée "TJ7/3".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-132)
1248.15	Shippegan Gully - Bouée lumineuse TJ8	47 42 48.8 64 40 02.1	Q R	1s	Espar rouge, marquée "TJ8".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-133)
1248.16	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ8/2						Rayer du Livre. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-134)
1248.7	Shippegan South Gully - Bouée lumineuse TJ10	47 42 54.5 64 39 56.8	FI R	4s	Rouge, marquée "TJ10".	Saisonnier. Carte:4913 Éd. 07/12 (G12-136)
1253	Shippegan Gully - Bouée lumineuse TJ20	47 43 02.9 64 39 52.2	FI R	4s	Rouge, marquée "TJ20".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:4920 Éd. 07/12 (G12-135)
1400	Grande-Rivière - Bouée à cloche lumineuse						Rayer du Livre. Carte:4921 Éd. 07/12 (Q12-109)
1485.49	Havre de la Grande Entrée - Bouée lumineuse CB5	47 33 25.2 61 33 55.9	FI G	4s	Espar verte, marquée "CB5".	Entretien par Les Mines Seleine. (Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4954 Éd. 07/12 (Q12-098)
1989.6	Traverse Cap- Santé - Bouée lumineuse Q53	46 39 08.8 71 46 22.3	FI G	4s	Verte, marquée "Q53".	Saisonnier. Carte:1314 Éd. 07/12 (Q12-073)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

2143 H2408	Route Louiseville aval - alignement	Sur un pilier dans l'eau. 46 11 10.6 72 54 58.2	F G	10.5 14	Tour cylindrique orange et blanche, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire. 3.9	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2143.1			Iso G	2s	11.0 5	Tour cylindrique blanche, bande verticale rouge. 4.5	Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.
2143.5 H2408.1	Racon -. (N) Bandes X & S	249°57' 913.9m des feux antérieurs.	F G	22.6 14	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 16.7	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2143.51			Iso R	2s	23.8 5	Tour à claire-voie. 17.9	Visible à 360° Fonctionne de nuit seulement.

Carte:1312
Éd. 07/12 (Q12-093-096)

2172.5 Île des Barques -
Bouée lumineuse
S121

Rayer du Livre.

Carte:1312
Éd. 07/12 (Q12-083)

EAUX INTÉRIEURES

526	Clarkson Refinery - Quai - alignement	Extrémité du quai. 43 29 34.2 79 36 09.7	F G F R	10.1 5.2	Aides privées. Saisonnier. Aides privées. Saisonnier. Sifflet - Actionné lors de l'arrivée prévue d'un navire.
527		338°04' 200.1m du feu antérieur.	F G	13.2	Aide privée. Saisonnier.
706.9	Chenal de Peach Island - Bouée lumineuse DP2						Rayer du Livre.
706.9	Peche Island Channel - Bouée lumineuse DP2	SW. de l'île. 42 20 39.1 82 56 37.9	Fl R	4s	Rouge, marquée "DP2".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
707.5	Peach Island - Bouée lumineuse DP7						Rayer du Livre.

Carte:2077
Éd. 07/12

Carte:14853(É.-U.)
Éd. 07/12(B12-017)

Carte:14853(É.-U.)
Éd. 07/12(B12-017)

Carte:14853(É.-U.)
Éd. 07/12(B12-019)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
EAUX INTÉRIEURES									
707.5	<i>Peche Island East - Bouée lumineuse DP7</i>	42 20 50.1 82 54 24.5	Fl	G	4s	Verte, marquée "DP7". <i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i>	
								Carte:14853(É.-U.) Éd. 07/12(B12-019)	
1066	Bayfield, digue	Côté Nord du chenal. 46 29 54 84 18 58	Iso	R	4s	8.1	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 5.4	Saisonnier.
								Carte:14884(É.-U.) Éd. 07/12(D12-001)	
1491	Big Narrows	Sur le récif Davies. 49 31 37.7 94 42 13.6	Fl	W	4s	6.0	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 3.9	Saisonnier.
								Carte:6216 Éd. 07/12(D12-001)	
1496.5	Penasse Island	Au Nord de l'île. 49 22 17.8 94 57 32.5	Fl	W	4s	9.9	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 6.6	Visible de 181° à 076° par l'W. et le N. Saisonnier.
								Carte:6216 Éd. 07/12(D12-001)	
1508	Brûlé Point	Sur une roche, NW. de la pointe. 49 07 52.4 94 20 03.9	Fl	W	4s	7.9	5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, carré vert au centre. 6.3	Saisonnier.
								Carte:6214 Éd. 07/12(D12-001)	
1574.1	Elk Island	Extrémité Nord de l'île. 50 46 50 96 31 40	Fl	W	4s	18.7	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 5.1	Saisonnier.
								Carte:6251 Éd. 07/12(D12-001)	
1578	Hecla Island - alignement	Extrémité Sud de l'île. 51 00 28 96 45 09	F	W	7.3	14	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 6.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
1579		001° 248.4m du feu antérieur.	F	W	15.2	14	Tour à claire-voie, marque de jour blanche, bande verticale orange. 14.3	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
								Carte:6249 Éd. 07/12(D12-001)	
1584	Grindstone Point	Extrémité SE. de la pointe. 51 20 45 96 36 17	Fl	W	4s	15.2	7	Tour à claire-voie.	Saisonnier.
								Carte:6248 Éd. 07/12(D12-001)	

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 07/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

EAUX INTÉRIEURES

1596	Little Tamarack Island	Coin NE. de l'île. 51 51 42 97 02 39	FI W	4s	9.1	6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 5.1	Saisonnier.
------	---------------------------	--	------	----	-----	---	--	-------------

Carte:6267
Éd. 07/12(D12-002)

